

## **Contribution du Parlement de la République Démocratique du Congo, par l'Honorable Députée Nationale, Ekpoli Lenti Marie-louise.**

Permettez-moi, en ma qualité de Parlementaire congolaise, de prendre la parole aux noms de toutes les Femmes Congolaises et à mon nom propre.

Avant toute chose, nous voudrions remercier le Comité d'organisation des ces assises pour la tenue de cette Conférence relative au rôle des femmes dans le développement des Nations Modernes.

C'est avec plaisir et grand intérêt que nous avons accepté de répondre à cette invitation pour tenter la mesure du possible, d'apporter notre modeste contribution sur le sujet sous examen.

Pour rafraîchir votre mémoire, d'aucun de nous n'ignore qu'au temps ancien, la femme était considérée comme une simple ménagère, n'ayant aucun droit d'exercer telle ou telle fonction, elle n'était pas associée à la gestion de la « RES PUBLICA » c.à.d. à la gestion de la chose publique. Pourtant elle pouvait faire valoir sa compétence, son assiduité et par conséquent, elle pouvait accéder aux grandes fonctions.

Par souci d'éradiquer cette injustice faite à la femme et de lui reconnaître ses droits au même pied d'égalité que l'homme, une convention a été signée sur les droits politiques de la femme ouverte à la signature et à la ratification par l'Assemblée Générale des Nations Unies dans sa résolution 640 chap. VII du 20 décembre 1952 reconnaissant à toute personne le droit de prendre part à la direction des affaires publiques de son pays, soit directement, soit par l'intermédiaire de ses représentants librement choisis, et d'accéder dans des conditions d'égalité aux fonctions publiques de son pays et désirant accorder aux hommes et aux femmes les mêmes chances dans la jouissance et l'exercice des droits publics, conformément à la charte des Nations Unies et aux dispositions de la déclaration universelle des droits de l'homme.

Pour revenir à notre thème sur le rôle des femmes dans le développement d'une Nation moderne, notre exposé s'articule autour de trois points ci-dessous :

1. L'opportunité et les avantages qu'a la femme dans le développement des Nations modernes ;

2. Faiblesse de la femme
3. Avis et considération.

### **I. Opportunité et avantage**

De prime à bord, il faut reconnaître que nous sommes un potentiel indispensable au regard du rôle capital que nous jouons dans le développement de nos différentes Nations.

Il est vrai que nous, les femmes, constituons à ce jour le potentiel incontournable de part notre implication non négligeable dans le secteur du développement de nos pays respectifs.

Vous conviendrez avec moi que cette affirmation trouve sa justification.

C'est pourquoi nous essayerons d'illustrer cette affirmation par la citation à titre indicatif, de quelques femmes qui ont contribué et qui ne cessent de contribuer au développement de leurs Nations respectives ; nous citons :

Mme Hélène Johson de Libéria

Mme Hillary Clinton des Etats unis

Mme Condolisa des Etats Unis

Mme Ségolène Royal de la France

Mme Angela Merkel d'Allemagne

Même nous qui sommes devant vous pour l'exposé.

### **II. S'agissant des faiblesses**

Cependant, cette opportunité présente certaines faiblesses malgré certains progrès qui ont été réalisés et qui ne cessent d'être réalisés à travers le monde sur l'apport de la femme au développement de la Nation Moderne.

Malheureusement, le statut de la femme est initialement bas et les statistiques le confirment. Les femmes dans le monde représentent l'immense majorité des plus pauvres et d'analphabètes. Mais, celles-ci possèdent seulement un pour cent de participation effective au développement de leurs Nations, car celles-ci sont

largement exclues de l'essentiel, il est apparent que celles-ci n'occupent que deux pour cent de place de direction de l'exécutif.

### **III. Avis et considération**

Au point relatif aux avis et considération nous disons que les assises qui se tiennent aujourd'hui à Abuja, a un mérite pour pouvoir sensibiliser les femmes de deux régions au désir de participer dans la politique et occuper les hautes fonctions dans les Gouvernements de nos pays pour contribuer aux prises des décisions sur les politiques nationales et leurs mises en application.

Non seulement, d'offrir à la femme ceux qui sont ci-dessus mais aussi, de sensibiliser les Gouvernements sur l'importance d'offrir aux femmes l'opportunité en matière éducative et reconnaître le rôle important que celles-ci puissent jouer dans le développement national et dans les différents secteurs d'une nation moderne.

Nous clôturons notre exposé en affirmant que le rôle des femmes dans le développement est à la fois positif et négatif.

A l'aspect positif nous dirons que le rôle de la femme paraît complémentaire de par son implication, sa compétence, son impartialité, sa transparence dans la gestion de la chose publique.

Par contre le négatif n'est autre que moins de femmes assument à la hauteur de ses potentialités.

Il nous sera mal aisé de clore cet exposé sans réitérer nos remerciements aux organisateurs de ces assises en l'occurrence le Sénat du Gouvernement Fédéral du Nigéria pour l'occasion qu'il nous a offerte tout en exhortant les femmes de deux régions à s'impliquer au combat de notre cause commune dit-on « Union fait la force »

A la lumière du thème sous examen, nous suggérons ce qui suit :

- La mise en place d'une structure permanente pour pouvoir canaliser nos aspirations aux institutions internationales

- Que des pareilles assises puissent être tenues au moins une fois l'an pour permettre aux femmes parlementaires de s'échanger
- Que règne la cohérence au sein des femmes

Nous vous remercions.